

AMENAGEMENT DU PARC EOLIEN DES MOULINS

DE PAULE BOURQUE ET GILLES PELCHAT, RESIDENTS DE THETFORD MINES, ET PROPRIETAIRE D'UNE TERRE A BOIS CABANE A SUCRE DANS LE SECTEUR KINNEAR'S MILLS

MESSIEURS ,PIERRE FORTIN & LOUIS DERIGER
VOICI NOTRE OPINION SUR LE PROJET CITE

DANS UN PREMIER TEMPS, NOUS PENSONS,(EN TANT QUE QUEBECOIS) QUE SI ON VEUT DEVELOPPER UNE FILIERE EOLIENNE, CELA DEVRAIT ETRE FAIT SUR DES TERRITOIRES NON-HABITES ET PENSER QUE CHAQUE FOIS QU'ON IMPLANTE CES MEGA PARCS INDUSTRIELS EOLIENS, ON BAFOUE LA QUALITE DE VIE DE CITOYENS QUI N'ONT PAS TOUJOURS LES CAPACITES FINANCIERES ET L'ENERGIE NECESSAIRE POUR SE DEFENDRE FACE AU PROMOTEURS ET AU SPECULATEURS DONT LE BUT PREMIER EST LES PROFITS.

SI ON S'ARRETE PLUS SPECIFIQUEMENT AU PROJET(PARC DES MOULINS) ON CONSTATE PAR LA PARTICIPATION AUX ASSEMBLEES ``D'INFORMATION``:ENVIRON 125 PERSONNES SUR UN BASSIN DE 25,000 POUR THETFORD-MINES ENVIRON 125 PERSONNES SUR UN BASSIN DE 360 POUR KINNEAR'S

QUE LA POPULATION DE THETFORD NE S'EST PAS REELLEMENT QUESTIONNÉ SUR CE PROJET. LE POURQUOI EST INQUIETANT, POURQUOI UN DESINTERRESSEMENT DE LA SORTE SUR CE QUI VA CARRÉMENT CHANGER LE VISAGE DE LEUR REGION. EST-CE UN SENTIMENT D'IMPUISSANCE A CHANGER LES CHOSES OU ELLE A ETE ENDORMIE PAR UNE IMAGE NE TRANSMETTANT PAS LES COTÉS NEGATIFS DU PROJET VIA LES ELUS ET LES JOURNAUX LOCAUX.

POUR CE QUI EST DE KINNEAR'S MILLS ; LE FAIT DE VOIR CHANGER DU TOUT AU TOUT LEUR MILIEU DE VIE A DONNÉ À UNE GRANDE PARTIE DE LA POPULATION, L'ÉNERGIE NÉCESSAIRE POUR S'OPPOSER À CE PROJET. C'EST POURQUOI NOUS PENSONS QUE CES CITOYENS ONT DROIT A UN VRAI DEBAT ET À UNE VERITABLE CONSULTATION.

SI ON PARLE DE VERITABLE DEBAT ET DE VERITABLE CONSULTATION DE LA POPULATION, C'EST QUE, JUSQU'ICI NOUS AVONS EU DROIT À PLUSIEURS ASSEMBLÉES ``D'INFORMATION `` POUR NE PAS DIRE SEANCES DE PUBLICITÉ DE LA PART DU PROMOTEUR. LORS DE CES SEANCES, UN

REPRESENTANT DE SNC LAVALIN ,QUI LUI DEVAIT NOUS FAIRE PART DE LEUR ETUDES SUR L'ENVIRONNEMENT, NE SEMBLAIT JAMAIS DECELER D'INTERROGATIONS SUR LE PROJET. POURTANT DANS LA POPULATION ON SE QUESTIONNAIT.

NOUS PENSONS QU'IL EST PRIMORDIALE DE CONNAÎTRE LE NIVEAU D'ACCEPTABILITE SOCIALE POUR UN PROJET DE CET ENVERGURE QUI CHANGERA LE VISAGE DE NOTRE REGION POUR PLUSIEURS ANNEES. LE FAIT QUE NOS CONSEILS MUNICIPAUX AIENT DONNÉ UNE CERTAINE APPROBATION A DES ETUDES DE FAISABILITÉ, NE PEUT ABSOLUMENT PAS SE TRADUIRE PAR UNE ACCEPTABILITÉ SOCIALE.

DE PREUVE,PLUSIEURS CONSEILLERS MUNICIPAUX SE VOIENT AUJOURD'HUI CONTRAINTS À COMBATTRE CES PROJETS.

COMMENT NOS CONSEILS MUNICIPAUX ONT - ILS PU DONNER LEUR APPUI A CES PROJETS SANS AVOIR PASSÉ PAR CES VERITABLES DEBATS AVEC LA POPULATION ?

MAINTENANT VOICI QUELQUES UNS DES POINTS QUI JUSTIFIENT L'AVORTEMENT DE CE PROJET.

- 1) **UNE POLLUTION VISUELLE** QUI VIENT CHANGER LE MILIEU DE VIE DE CEUX QUI VIVENT DANS CES MONTAGNES ET LA DESTRUCTION D'UN TERRITOIRE QUI DONNE A UNE REGION MASACRÉE PAR DES MONTAGNES GRISES (MINES)UNE CERTAINE FIERTÉ,UN PLAISIR À REGARDER ET UN POTENTIEL TOURISTIQUE EVIDENT .

LA VILLE DE THETFORD MINES A PROTEGER SES LACS DE CES EOLIENNES GEANTES ET AVEC RAISON, ON LA FELICITE. DU MEME COUP ELLE A PROTEGER LA VALEUR DES PROPRIÉTÉS AUTOUR DE CES LACS. ELLE DEVRAIT COMPRENDRE QUE LA MEME CHOSE S'APPLIQUE POUR NOS MONTAGNES

- 2) **UNE POLLUTION SONORE.:** IL EST CLAIR QUE LA POLLUTION SONORE TOUCHE TRES PEU LES CITOYENS A L'EXTERIEUR DU PARC, CEPENDANT NOUS PENSONS QU'AVEC UN MINIMUM D'EMPATHIE CES CONCITOYENS DEVRAIENT COMPRENDRE CEUX QUI Y VIVENT DE MANIERE CONTINUE OU PERIODIQUE. LE NIVEAU DE BRUIT EMIS PAR LES EOLIENNES DERANGE, MEME SI LE PROMOTEUR N'A PAS FAIT GRAND EFFORT POUR FAIRE DES SIMULATIONS EN SALLE LORS DES SOIREES D'INFORMATION ET QU'IL SEMBLE BANALISER LES ETUDES PROVENANTS D'EUROPE ET QU'IL JURE RESPECTER LES NORMES DE (40 DB), IL N'EN RESTE PAS MOINS QUE LES DECLARATIONS DE M. MARIO DESSUREAULX DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ONT SEMBLEES SURPRENDRE LE PROMOTEUR LUI-MEME. M. DESSUREAULX A RAPPORTE, LORS DES AUDIENCES

DU BAPE, QUE SUITE À DES PLAINTES SUR LE TERRITOIRE DE BAIE DES SABLES , IL A PRIS DES RELEVÉS À 1 KILOMÈTRE D'UNE ÉOLIENNE ET A CONSTATÉ QUE POUR UN NIVEAU DE BRUIT DE 35DB CETTE ÉOLIENNE ÉMETTAIT DES SONS DÉRANGÉANTS. MEME CHOSE POUR UNE AUTRE ÉOLIENNE. CELA DEVRAIT REMETTRE EN QUESTION TOUTE LA PARTIE DES ÉTUDES TOUCHANT LES NIVEAUX DE BRUIT POUVANT ÊTRE ÉMIS PAR LES ÉOLIENNES ET LES DISTANCES À RESPECTER.

CELA DEVRAIT MEME DONNER LE DROIT AUX PROPRIÉTAIRES FONCIER QUI ONT CONCLU DES ENTENTES, DE LES ANNULÉES, LES ÉTUDES SE RÉVÉLANT INCERTAINES ET DOUTEUSES.

- 3) **ÉTUDE SUR L'HYDROLOGIE DU TERRITOIRE** ,SELON CE QUE L'ON A ENTENDU À UNE SÉANCE (BAPE) ,AUCUNE ÉTUDE N'A ÉTÉ FAITE. C'EST IMPENSABLE DE CROIRE QUE NOS CONSEILS MUNICIPAUX ET NOS MINISTÈRES, ONT LAISSÉ PASSER ÇA. CETTE ÉTUDE À ELLE SEULE PEUT REMETTRE EN QUESTION TOUT LE PROJET. ON PARLE DE NOS RIVIÈRES ET DE NOTRE EAU POTABLE. GROS GROS QUESTIONNEMENT? COMMENT UNE MUNICIPALITÉ, UNE MRC, UN MINISTÈRE PEUVENT -ILS DONNER LEUR AVAL À UN PROJET SANS CE GENRE D'ÉTUDE ?N'OUBLIONS PAS QUE L'EAU EST UNE MATIÈRE PREMIÈRE DE L'ENVIRONNEMENT.
- 4) LA CPTAQ VEUT FAIRE UNE REFONTE DE LA LOI SUR LA PROTECTION DES TERRITOIRES AGRICOLES.CETTE REFONTE POURRAIT PERMETTRE DE DÉVELOPPER AUTREMENT NOS CAMPAGNES.AVEC L'INSTALLATION DE CES ÉOLIENNES, ON VIENT DE METTRE DES GROSSES BARRIÈRES 500MÈTRES ET PEUT ÊTRE 1000 OU 1500 MÈTRES AUTOUR DE CES ÉOLIENNES, DU AU NIVEAUX DE BRUIT QUI POURAIENT ÊTRE REAJUSTÉS. ALORS AVIS AU PROPRIÉTAIRES VOUS VOUS ATTACHEZ LES MAINS POUR 20À 40 ANS

CONCLUSION

SUITE AUX ASSEMBLÉES DE QUESTIONNEMENT DU BAPE ON S'APPERÇOIENT QUE PLUSIEURS POINTS N'ONT PAS ÉTÉ DÉBATTUS RÉELLEMENT AU SEIN DE LA POPULATION ,QUE CERTAINS ÉLUS ONT DONNÉS LEUR AVAL A CES PROJETS SANS EN CONNAÎTRE TOUS LES INCONVÉNIENTS

NOUS PENSONS QU'IL EST PRIMORDIAL QUE CHACUN DES SECTEURS CONCERNÉS EN FASSENT UN VRAI DÉBAT ET PRENNENT UNE DÉCISION BIEN ÉCLAIRÉE

IL SERAIT AUSSI IMPORTANT QUE NOS ÉLUS ET QUE LA POPULATION EN GÉNÉRAL TIENNENT POUR COMPTE LES PRÉJUDICES QU'ILS PEUVENT CAUSER A CERTAINS DE LEURS CONCITOYENS QUI VIVRONT EUX AU

MILIEU DE CES PARC INDUSTRIELS.ALORS, QU'ILS SE POSENT LA
QUESTION COMMENT ILS REAGIRAIENT A LEUR PLACE.
POUR NOUS LA REponse EST CLAIRE NON AU MEGA PARC EOLIENÉ